

LOGIS CÉVENOLS DEMANDE À SES LOCATAIRES S'ILS SONT SATISFAITS

À partir du 11 avril, le cabinet AVISO mène une enquête de satisfaction auprès d'un panel de locataires. Les résultats seront connus en juin.

« Nous demandons ce sondage tous les deux ans auprès de 850 locataires. L'objectif est de connaître précisément leur niveau de satisfaction afin d'affiner nos actions », introduit Philippe Curtil, directeur général de Logis Cévenols, qui a missionné le cabinet spécialisé AVISO pendant près de 2 semaines à partir du 11 avril. Entretien des parties communes, prise en charge des réclamations, temps de réponse, ... Tous les thèmes seront abordés auprès d'un panel de locataires sélectionné au hasard par le cabinet, en respectant la méthode des quotas. En pratique, cette enquête ne se fait que par téléphone. « Il faut compter quinze minutes pour répondre au questionnaire. Si la personne appelée n'est pas disponible, elle peut prendre rendez-vous pour être recontactée ultérieurement », détaille Philippe Curtil. Le numéro d'appel est d'ores et déjà connu : 04 87 38 60 13. Le cabinet AVISO livrera ses résultats au



L'enquête de satisfaction commandée par Logis Cévenols débutera le 11 avril. Les avis permettront au bailleur social d'ajuster sa feuille de route pour les deux prochaines années.

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES

mois de juin. « Nous organiserons une séance de travail avec les huit gestionnaires de patrimoine en septembre pour décliner des plans d'action par secteur. Ce sera notre feuille de route pour les deux prochaines années », poursuit Philippe Curtil. Pour Logis Cévenols, cette enquête est particulièrement importante cette année : « Bon nombre de bailleurs sociaux ont mesuré en 2021 des retours en deçà des enquêtes antérieures car, en raison de la crise sanitaire, les locataires ont passé beaucoup plus de temps dans

leur logement. Ils ont souvent exprimé des demandes et des attentes différentes dans ce contexte », explique Philippe Curtil. Cette nouvelle enquête est donc l'occasion pour l'Office public de l'habitat de faire un état des lieux plus précis : « La précédente enquête avait souligné des attentes plus soutenues sur l'entretien des parties communes et le délai de réponse aux sollicitations. Nous allons donc voir si les actions mises en œuvre depuis deux ans ont permis de corriger le tir », conclut Philippe Curtil.

UNE CINQUANTAINE DE NOUVEAUX LOGEMENTS BIENTÔT LIVRÉS

Logis Cévenols va mettre en service cet été 24 logements à Saint-Julien-les-Rosiers, puis 27 autres à Ribaute-les-Tavernes dans la foulée.

C'est une bonne nouvelle pour les personnes en attente d'attribution d'un logement social. Logis Cévenols, qui a lancé de nombreuses opérations de construction ces dernières années, voit certains projets se concrétiser. C'est notamment le cas à Saint-Julien-les-Rosiers, dans le tout nouveau cœur de village où 24 habitations seront mises en service au 1^{er} juillet. « Nous avons posé la première pierre en mars 2022. Le calendrier que nous avons établi a été respecté », se réjouit Philippe Curtil, directeur général de Logis Cévenols.

À proximité de toutes les commodités nécessaires (école, mairie, médiathèque, commerces, ...), six T2 seront loués pour environ 420 € par mois, les onze T3 à 500 € et les sept T4 à 630 €. « Ces logements répondent aux normes énergétiques actuelles les plus exigeantes et sont certifiés NF Habitat HQE. Ils présentent un niveau de qualité qui saura ravir nos futurs locataires. » Ce nouvel ensemble immobilier en R+1, se compose de deux blocs de logements (12 d'un côté et 12 de l'autre) pour former un "L". Une partie des logements sera desservie par trois halls. L'autre partie, qui concerne des logements semi-individuels,



À Ribaute-les-Tavernes, la première résidence sociale de la commune sera mise en service cet été sur l'emplacement de l'ancienne cave coopérative.

UN PREMIER ENSEMBLE IMMOBILIER À RIBAUTE-LES-TAVERNES

présentera des escaliers extérieurs pour accéder aux habitations en étage supérieur. « Les espaces de stationnement en surface sont bien sûr prévus pour ce programme. » Dans la foulée, le bailleur social aura également le plaisir de mettre en service 27 nouveaux logements à Ribaute-les-Tavernes. « Ce sera notre premier ensemble immobilier dans cette commune qui, jusqu'à présent, ne comptait aucun logement social », souligne Philippe Curtil. En lieu et place de l'ancienne cave coopérative, route des

Deux Villages, 27 logements composeront cette première résidence sociale nommée "Les Vignerons" par le Conseil municipal. Dans le détail, les sept T2 seront loués pour 390 € par mois environ, les treize T3 pour 530 € et les sept T4 à 650 €. « C'est une belle réalisation, à l'esthétique particulièrement soignée. Tous ces logements disposeront d'une terrasse et ceux en rez-de-chaussée bénéficieront d'un jardin. Comme à Saint-Julien-les-Rosiers, cet ensemble sera sécurisé et comprendra des places de stationnement », précise Philippe Curtil.



LOGIS CÉVENOLS PRÉSENT AU SALON TAF



Emploi. La 2^e édition du salon Travail Avenir Formation (TAF) s'est déroulée le 2 mars au parc des expositions de Méjannes-les-Alès. Ce rendez-vous, passeport pour l'emploi et l'orientation, a également fait le bonheur de Logis Cévenols qui y a participé pour la première fois. « Ça a été un véritable succès, se réjouit Philippe Curtil, directeur général de Logis Cévenols. Nous avons pu rencontrer des candidats pour des emplois à pourvoir. Nous cherchons en effet un chargé de clientèle, un gardien et un assistant de gestion pour compléter nos effectifs ». À cette occasion, les nombreux métiers exercés au sein de l'Office public de l'habitat ont également été présentés. « D'une manière plus générale, nous avons pu mettre en avant notre rôle sur le territoire », assure Philippe Curtil.

Site internet de l'office
www.logiscevenols.fr

